



<http://www.udb-bzh.net/>

Communiqué de presse

le 6 août 2009

**Algues vertes : il est urgent d'en finir avec l'irresponsabilité de l'Etat
Tous à St-Michel-en-Grèves le 9 août à 15h pour défendre le maire.**

Le décès d'un cheval, le 28 août, sur la plage jonchée d'algues verte, décès attribué par la préfecture à un simple enlèvement suivi d'un étouffement, était dû à une intoxication à l'hydrogène sulfuré, dégagé par les algues vertes en putréfaction. Cette conclusion de l'autopsie dément la version sibylline des services de l'État.

Après la mort de deux chiens, en 2008, sur une grève à Hillion, l'omerta se lève : un conducteur de tractopelle, chargé du ramassage des algues vertes, déclare qu'en 1999, victime d'un malaise sur la plage de St-Michel-en-Grève, dans le cadre de ses fonctions, il est resté cinq jours dans le coma et a souffert de séquelles pendant un an.

Pour l'Union démocratique bretonne, après l'émission courageuse de Thalassa, dénonçant le phénomène des algues vertes et ses causes, après les condamnations successives de l'État devant le Tribunal Administratif en 2001, 2007 et 2008, il devient urgent de dénoncer les véritables responsables.

Dans leurs conclusions, les magistrats qui ont condamné l'État à trois reprises, considéraient que : « la carence de l'État dans la mise en œuvre des réglementations nationales et européennes constitue une faute de nature à engager sa responsabilité, et que cette faute est en relation directe avec la pollution nitratée des eaux à l'origine du phénomène des algues vertes. »

Le Préfet des Côtes d'Armor lui-même, dans sa lettre aux maires du littoral, datée du 1 octobre 2008, demandait à ces maires de réglementer l'accès du public aux plages touchées, à cause des risques sanitaires liés à la putréfaction des algues vertes échouées. Les concentrations d'hydrogène sulfuré recensées, sur les plages, atteignant ou dépassant les limites d'exposition définies par l'Organisation Mondiale de la Santé.

L'UDB pose la question de savoir s'il faudra attendre qu'il y ait mort d'homme pour que des mesures autres que curatives soient prises.

L'UDB dénonce une fois de plus le choix du modèle agricole productiviste et le laxisme des autorités quant aux dérives de ce système qui vit des perfusions des aides de la PAC, qui saccage l'environnement et porte atteinte à la santé publique.

L'UDB demande une véritable réforme des aides de la PAC, leur régionalisation et leur mutualisation.

L'UDB propose une redevance significative sur les engrais azotés.

L'UDB appelle à manifester le dimanche 9 août à 15h à St-Michel-en-Grèves pour soutenir le maire et dénoncer les véritables responsables, véritables écodélinquants.

**Pour l'Union démocratique bretonne,
La porte-parole Mona Bras**